



## Fichier FICP inscription

-----  
Par Boobo

Bonjour, j'ai reçu un courrier de mon ancienne banque FLOA banque qui me demande de régulariser 100 euros (dont j'avais pas connaissance sur le fait), ce que j'ai fait ce jour suite au courrier reçu également ce jour, m'indique : "Notre établissement transmettra ensuite à la Banque de France la demande de suppression de cette inscription au FICP."

Je dois faire un crédit immobilier d'ici octobre, cela aura une incidence ?

Je vais pas être interdit bancaire ?

J'ai payé de suite sous moins de 30 jours selon ce que j'ai vu.

Merci à vous

-----  
Par kang74

Bonjour

A priori vous étiez FICP ( compte non résilié avec des frais , adresse, etc)

Cela dépend depuis quand vous étiez en impayé envers floa, et ce qu représente ces impayés .

Le défichage met du temps ( deux mois).

Et il n'empêche pas certains organismes bancaires de communiquer entre eux surtout que Floa a marché avec le crédit mutuel, cic et la bnp .

-----  
Par Boobo

La somme de 100 euros dont j'avais pas connaissance.

Je n'ai également pas reçu de courrier avec 30 jours de délai pour régulariser avant inscription au fichier.

J'ai juste eu le courrier d'hier et régularisé dans la foulée.

Une fois que l'on est plus sur le fichier, les banques ne peuvent plus avoir connaissance de cette inscription ?

En gros il faut pas que je fasse de demande de crédit le temps que je suis inscrit si j'ai bien compris.

-----  
Par kang74

Je comprends bien mais avoir un compte associé à un crédit renouvelable n'empêche pas que vous avez un compte avec potentiellement des débits qu'il faut anticiper comme dans le cas de tous comptes bancaires .

Effectivement on n'y pense peut être moins que dans le cadre d'un compte bancaire classique, mais c'est bien au client de suivre ses comptes ( vous ne dites pas à quoi correspond ces 100e)

Le fichage FICP n'est pas à la discrétion de l'établissement bancaire, c'est une obligation qui pèse sur eux de le faire .

Par de là, reste à espérer que cela ne nuise pas à votre projet, qu'il serait peut être plus judicieux de reporter et éviter les banques qui ont marché avec Floa , qui ont aussi un scoring bancaire interne .

-----  
Par Boobo

Ce que je vais faire, je vais décaler mon projet le temps de ne plus figurer nul part.

Ce que je trouve fou c'est de pas avoir reçu un courrier avant fichage.

-----  
Par kang74

Je ne sais pas si les changements d'adresse ont été faits depuis l'ouverture du compte, je ne sais pas à quoi correspondent les 100e pour en juger .  
Mais je sais que l'éventuelle contestation n'enlèvera pas rapidement les conséquences d'un fichage .

Je vous conseille de bien résilier le compte ( et pas la carte) de cette banque pour éviter ce genre de mésaventure et si vous êtes maintenant en règle avec eux .  
L'erreur est souvent de résilier une eventuelle carte, le compte restant toujours d'actualité .

-----  
Par Boobo

J'ai eu la banque de France, suite à ma régularisation il m'indique que Floa va devoir demander mon défichage sous le mois en cours.

Généralement c'est fait avant.

Par contre il m'indique d'attendre un bon mois pour être sûre avec un futur crédit.

-----  
Par ITERNITY1979

Bonjour

Vous avez payé, il faut donc demander le defichage (normalement c'est fait systématiquement mais ça peut prendre du temps) mais cela peut prendre quelques semaines.

Sur le site de la Banque de France, vous avez la possibilité de faire une demande, la Banque de France vous délivrera sous quelques jours un relevé avec l'éventuel fichage et le nom des créancières

Après effacement, il n'y a plus rien.

Il faut effectivement mieux attendre un bon mois voire 2 pour faire une demande de crédit.

Bon courage

-----  
Par Boobo

Merci beaucoup.

Oui j'ai appelé Floa Bank sous 72H mon le fichier sera à jour ensuite demande de défichage dans la foulée qui devrait être opérationnel sous quelques jours mais certaines banques mettent leur fichier à jour qu'une fois par mois donc faut attendre un mois et un jour après pour être sûre.

En tout cas merci pour votre aide, situation un peu farfelue mais ça m'apprendra.

-----  
Par ITERNITY1979

Bonjour Boobo,

1 mois, c'est rien

Finalement, sur le site de la Banque de France, en faisant la demande de consultation du fichier, vous recevez une réponse immédiate (il faut juste créer un compte, et faire la demande dans le pavé dédié-il faut juste une pièce d'identité)

Je vous conseille de le faire fin Septembre, vous devriez avoir été défiché d'ici là

Bonne journée

